

Comité de suivi « Darcos/Chatel » Ne pas baisser les bras

Depuis 2008, la municipalité s'y était engagée, le comité de suivi "Darcos/Chatel" pour la défense de l'éducation nationale se réunit ponctuellement. Il est composé d'élus municipaux et de parents d'élèves élus aux conseils d'école et a pour but d'échanger sur toute une liste de mesures, de mettre en place une veille et d'organiser d'éventuelles actions locales ou nationales... Le comité de suivi "Darcos/Chatel" s'est donc réuni le 16 novembre dernier à l'hôtel de ville. Ont participé à cette réunion Corinne Dupont, maire de Mitry-Mory, Naïma Bouadla, maire adjointe à l'enseignement, Sylvie Letailleur, maire adjointe à l'enfance et à la jeunesse et les représentants des écoles Henri Barbusse, Guy Moquet, Noël Fraboulet, Jean de La Fontaine, Emile Zola, Vincent Van Gogh élémentaire et le collègue Erik Satie. De nouvelles décisions ministérielles ont "fuité" laissant présager d'autres attaques contre le service public de l'Education nationale s'ajoutant aux mesures déjà mises en place :

- suppression de 16 000 postes, portant ainsi à 49 000 le nombre de postes supprimés en 3 ans, notamment au niveau des enseignants spécialisés comme les Rased.
- augmentation du nombre d'élèves par classe,
- baisse de la scolarisation en maternelle pour les enfants de moins de 3 ans,
- suppression du samedi matin et ses répercussions sur le rythme de l'enfant,
- menace sur l'école maternelle,
- mise en place du Service minimum d'accueil,
- mise en place des stages de remise à niveau hors périodes scolaires,
- mise en place de l'aide personnalisée pour

remplacer la suppression du samedi matin et à terme également les enseignants du Rased

Actions déjà menées par les parents

- Les parents FCPE ont obtenu la tenue d'une conférence nationale sur les rythmes scolaires dans toutes les académies dès 2011.
- Les parents d'élèves FCPE de l'école Henri Barbusse continuent à diffuser et à faire signer les trois motions rédigées en juin dernier. Ils envisagent de remettre en fonction le comité local FCPE sur la ville de manière à lancer de nouvelles actions, y compris au-delà de Mitry-Mory.
- La distribution à l'ensemble des parents d'élèves, fin juin, du fascicule « Petit manuel de démolition du service public d'éducation » élaboré conjointement avec les enseignants, les enseignants du Rased, les parents d'élèves élus et le soutien de la municipalité.

Une situation aggravée

Les réformes déjà mises en application ont des répercussions sur les enfants qui en sont les premières victimes : absence de formation pour les nouveaux professeurs (suppression de l'IUFM) et absence de remplaçants.

La Seine-et-Marne est lanterne rouge au niveau du nombre de remplaçants, du nombre d'élèves par classes, du nombre d'enfants de moins de trois ans scolarisés, mais en tête pour ce qui concerne le taux de mortalité infantile.

L'absence d'équité au niveau de l'accès au savoir proposé aux enfants : selon les moyens de la commune, les enfants auront ou n'au-



ront pas un enseignement de qualité auquel ils peuvent prétendre. L'éducation n'est pas égalitaire, il faut que l'Education redevienne nationale.

La nécessité d'être réactif (parents) pour obtenir des changements notamment au niveau des remplacements d'enseignants absents a été soulevée.

La remise en cause du droit de grève des enseignants avec l'application du service minimum d'accueil et l'absence de réponse de l'Etat quant à l'engagement de la responsabilité du maire en cas d'incident ont été soulignées.

D'ailleurs à ce propos, suite à l'interrogation de parents quant au maintien des activités péri scolaires notamment pendant l'heure du repas, Corinne Dupont a rappelé que le service minimum d'accueil (SMA) ne concernait que l'Education nationale pendant le temps scolaire (8h30-11h30 et 13h30-16h30). Il n'existe pas de SMA pour l'accueil péri scolaire mais des normes précises en matière d'encadrement (nombre obligatoire d'animateurs diplômés pour encadrer les enfants) fixées par la direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports. Lors du récent mouvement de grève du personnel communal, ces normes n'étant plus assurées, le maire a été obligé d'interrompre ces accueils péri scolaires dont celui de la restauration. Le personnel communal gréviste, quant à lui, a assuré la restauration des enfants déposés le matin à l'école sans aucune solution pour se restaurer le midi.

Actions à mettre en œuvre

Le comité de suivi "Darcos/Chatel" a réfléchi aux actions à mettre en œuvre.

Il est important de développer la communication en utilisant tous les moyens possibles : affichages aux portes des écoles, dans les cahiers des enfants, informatique... pour informer et apporter des explications aux parents sur toutes les mesures et leurs conséquences.

Il faut avoir une réflexion sur le bilan des réformes en cours, sur les réformes à venir, sur les répercussions sur les rythmes de l'enfant et sur les perspectives.

Le comité de suivi "Darcos/Chatel" se réunira tous les deux mois : prochaine réunion en janvier 2011.

Un débat public sera organisé en début d'année 2011 avec les différents partenaires du monde scolaire : chrono biologistes, enseignants, parents, élus, syndicalistes enseignants, DDEN, enseignants spécialisés du Rased.

Point de vue de Naïma Bouadla, Maire adjointe à l'enseignement de Mitry-Mory

“D ans notre ville, représentants des parents d'élèves et élus, réunis au sein du comité de suivi des réformes Darcos-Chatel, échangent sur leurs expériences, débattent de l'école et de son avenir et affirment leurs exigences pour l'école de demain.

Il est primordial que notre communauté éducative reste soudée pour que nos enfants ne pâtissent pas des aléas et desiderata ministériels et que nous gardions le sillon qu'ensemble enseignants, parents d'élèves et municipalité nous traçons depuis des années au profit des jeunes Mitryens.

La question de l'école figure parmi les préoccupations de la municipalité. Il est de notre devoir d'offrir aux élèves et aux enseignants des conditions de travail de qualité.

C'est cet état d'esprit qui nous a conduits à placer l'éducation au cœur du projet municipal. Cette démarche implique évidemment des actes dans les domaines de compétences qui sont les nôtres et ce, afin d'accompagner aussi utilement que possible la scolarité des jeunes Mitryens, de la maternelle à l'université.

L'année scolaire a commencé avec ses interrogations, lourdes pour le monde enseignant et le service public de l'Education nationale.

L'année qui s'est écoulée, comme la précédente, a été féconde en remise en cause de moyens comme de méthodes.

On coupe, on renonce, on change semaine après semaine et, au final, on réorganise, on désorganise sans qu'on comprenne finalement si tout cela sera un progrès pour celui-ci, le seul qui devrait compter aux yeux du décideur public à savoir l'enfant.

A la rentrée, cela fait au total 49 000 postes supprimés en 3 ans (2008 à 2010).

Xavier Darcos, alors ministre de l'Education avait mis en place le service minimum d'accueil en cas de grève des enseignants. La municipalité a décidé de ne pas l'appliquer. Consciente de la gêne occasionnée aux familles en pareilles circonstances, cette décision s'appuie sur le souci réel d'offrir aux élèves les meilleures conditions d'enseignement et de sécurité.

Son successeur au ministère de l'Educa-

tion, Luc Chatel, poursuit les réformes et fidèle à cette logique, annonce à la rentrée prochaine la suppression de 16 000 postes. En bout de chaîne, ce sont les enseignants spécialisés qui ne seront plus là pour accompagner les élèves en difficulté. Ce sont les psychologues scolaires vers les-



quelles les familles ne pourront plus se tourner. Ce sont les enseignants confrontés à des classes surchargées. Ce sont des parents qui n'auront plus le choix de mettre leur enfant à la maternelle avant l'âge de 3 ans.

L'enjeu est clair : moins d'éducation pour tous les enfants pour rester dans les

normes imposées par le gouvernement et conserver une bonne note de l'Europe.

Puis on voit surgir opportunément des rapports insidieux s'attaquant à des pans de la pratique éducative :

- l'augmentation générale des effectifs par classe, malgré les recommandations pédagogiques d'individualisation de l'enseignement,
- après la suppression décrétée de l'école le samedi matin, le débat sur les rythmes scolaires est relancé.

A ce propos, il faut souligner la pugnacité des associations et organisations politiques qui avaient réclamé, dès septembre 2009, l'instauration d'un grand débat national sur les rythmes scolaires et extrascolaires de l'enfant.

Je tiens à saluer le travail des associations de parents d'élèves et notamment de la FCPE pour avoir fait entendre raison au ministre. Je souhaite, avant tout, que cette réforme des rythmes scolaires soit entreprise dans le seul intérêt de l'enfant et la qualité de l'enseignement.

Cette année, nous ouvrirons localement le débat sur ce dossier qui concerne les familles, la santé des enfants, les apprentissages, les enseignants, les collectivités locales.

Les collèges et les lycées ne sont pas non plus épargnés par les attaques frontales du gouvernement sur notre système éducatif. Je suis confiante dans la détermination des parents d'élèves, des enseignants et des élus pour défendre, comme par le passé, les conditions de scolarité de nos enfants”.

